



## Aide à domicile pour personnes âgées

*Pour que rester chez soi... soit toujours un plaisir*

 **N° Vert 0 800 01 20 20**

appel gratuit depuis un poste fixe

# LES SERVICES VITALLIANCE

## « Un grand choix de services qui s'adaptent à vos besoins et envies »

Vitalliance propose une gamme complète de prestations de qualité, pour accompagner au quotidien les personnes en situation de handicap moteur et leur apporter tout le confort et la sécurité dont elles ont besoin.

### Aide matérielle

Courses  
Préparation des repas  
Travaux ménagers et entretien du cadre de vie

### Aide technique

Aide à la toilette et à l'habillage  
Aide au lever, au coucher et aux soins de beauté  
Alimentation et surveillance des régimes  
Suivi de la prise de médicaments  
Transferts et déplacements

### Aide administrative

Démarches administratives (remplissage de formulaires, feuilles de Sécurité sociale, etc...)  
Gestion du paiement des loyers et des factures  
Rédaction de courriers  
Prise de rendez-vous

### Aide relationnelle et sociale

Sorties et accompagnement sur les lieux d'activités (théâtre, cinéma, musée, club de sport, club de photo...)  
Discussion, compagnie, jeux  
Lien avec d'autres intervenants (médecin, infirmière, assistante sociale)

## Les services +

- **Communication verbale**  
jeux de langage, d'expression, de mémoire
- **Communication non verbale**  
le toucher, le geste adapté
- Travail sur les **repères spatiaux**.
- **Art thérapie** (musique, peinture).

### Partir en vacances en bonne compagnie

Vous souhaitez une présence chaleureuse et de toute confiance à vos côtés pendant les vacances d'hiver ou d'été ?

Partez accompagné(e) de votre intervenant habituel ou d'une personne spécialement choisie pour cette occasion.

# LE FONCTIONNEMENT

« En 48 h à vos côtés,  
l'intervenant que vous avez choisi »

**1** **L'identification précise de vos besoins par téléphone ou à votre domicile.** Un conseiller Vitalliance apportera une réponse spécifique à votre demande : nombre d'heures, type d'activités... et vous suivra tout au long des prestations.

**2** **Élaboration d'un devis personnalisé.** Vous recevez par courrier ou par e-mail un devis récapitulant précisément votre besoin en aide à domicile et le coût détaillé de la prestation.

**3** **Vous rencontrez et vous choisissez votre intervenant** parmi plusieurs candidats proposés, et cela en fonction de critères techniques (tâches à effectuer) et psychologiques (type de personnalité qui s'adaptera au mieux à votre besoin).

**4** **Un suivi régulier de la prestation.** Pour toujours mieux répondre à vos attentes, Vitalliance planifie 2 points hebdomadaires : l'un avec vous-même et/ou votre famille ou votre référent, l'autre avec votre auxiliaire de vie.

Nous nous engageons à mettre en place un service d'aide à domicile sur mesure dans un délai moyen de 48 heures (8 heures en cas d'urgence), que ce soit pour une aide ponctuelle ou à long terme.

Vous avez un interlocuteur unique (votre chargé de clientèle) aussi longtemps que vous avez recours à nos services.



# NOS TARIFS

« Un devis gratuit réalisé sur mesure.  
Des tarifs dégressifs en fonction du volume d'heures »



## Des tarifs tout compris

Les tarifs indiqués ci-contre sont communs à toutes les prestations proposées par Vitalliance.

Ils incluent la totalité des coûts rattachés au service (le salaire et les charges sociales afférentes au travail de l'auxiliaire de vie, la gestion administrative liée aux contrats, le recrutement, la coordination avec les autres intervenants à domicile, la gestion des remplacements des intervenants en cas d'absence ou sur simple demande de votre part).

Tarif horaire	à partir de 16 € (8 € après réduction d'impôt)
Forfait Jour/Nuit (12h)	à partir de 130 € (65 € après réduction d'impôt)
Forfait Jour + Nuit (24h)	à partir de 210 € (105 € après réduction d'impôt)

Pour bénéficier du forfait « accompagnement sur votre lieu de vacances », demandez à votre chargé(e) de clientèle Vitalliance un devis complémentaire.

## 50 % de réduction d'impôt

Nous bénéficions d'un agrément qualité offrant à nos clients une déduction fiscale. Vous ou votre famille (si celle-ci prend en charge le coût de l'aide) bénéficiez de réductions égales à 50 % des frais engagés\* sur les prestations proposées par Vitalliance.

\* Dans la limite d'un plafond maximal de dépenses annuelles. Plus d'informations sur notre site [www.vitalliance.fr](http://www.vitalliance.fr).

## Des facilités administratives

Nous vous aidons dans vos démarches administratives pour effectuer une demande de prestation d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). Nous vous informons également sur les prises en charge financières ou encore les réductions fiscales que vous pouvez obtenir grâce à l'utilisation de nos services, agréés par l'état.

# NOS AUXILIAIRES DE VIE

« Des intervenants de confiance,  
chaleureux et professionnels »



Vitaliance sélectionne rigoureusement ses intervenants

Tous nos intervenants sont dotés :

- d'une expérience accomplie d'au minimum deux ans dans l'aide auprès des personnes en perte d'autonomie,
- et/ou de diplômes du secteur de l'aide à domicile.

Ils ont tous des références vérifiées et ont été choisis pour leurs compétences et leurs qualités humaines.

La formation des intervenants pour atteindre l'expertise

Vitaliance, en partenariat avec un organisme de formation, forme ses intervenants pour répondre toujours plus et mieux aux besoins de suivi et de professionnalisation du métier.

Vitaliance ne cesse d'enrichir ses méthodes pédagogiques et son savoir-faire en gestion de la dépendance pour mettre à votre disposition les auxiliaires de vie les plus compétent(e)s.

## La qualité chez Vitaliance

**Vitaliance est certifiée NF311 – Services aux personnes à domicile**



Délivrée par Afnor Certification, cette norme est un gage de reconnaissance de notre professionnalisme.

Nous nous engageons dans une démarche de qualité continue pour offrir un service irréprochable aux personnes qui nous font confiance.

Agrément qualité N/190508/F/092/Q/056

Nous vous invitons à évaluer notre prestation et celle des intervenants à votre domicile lors de vos contacts avec votre chargé(e) de clientèle.

Cette vigilance constante quant à votre satisfaction nous permet d'apprécier la qualité du service rendu et de l'améliorer en apportant les actions correctives appropriées.

*La priorité : votre satisfaction*

DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE



Appelez-nous  
pour un devis gratuit,  
personnalisé et sans engagement :

du lundi au vendredi de 8h30 à  
19h30 et le samedi de 9h à 18h.

 **N° Vert** **0 800 01 20 20**

appel gratuit depuis un poste fixe

[www.vitalliance.fr](http://www.vitalliance.fr)  
e-mail : [info@vitalliance.fr](mailto:info@vitalliance.fr)

Nos clients vous racontent...



## Un nouveau départ grâce à une aide discrète et de qualité

*"Depuis quelques mois, j'avais de plus en plus de mal à me débrouiller seule. Ma femme de ménage ne suffisait plus et je ne voulais en aucun cas partir de chez moi. Une amie m'a conseillé Vitalliance.*

*Et depuis, c'est comme un nouveau départ... J'ai choisi mon auxiliaire de vie, défini mes activités et je me repose entièrement sur Vitalliance qui prend en charge toute l'organisation du service. Aujourd'hui, je me sens vraiment mieux."*

Michelle S.

Votre agence

